

Formation des enseignants : Porter la parole des universitaires mobilisés dans les IUFM et les UFR

Des « groupes de travail » avec peu de marge de manœuvre

Avant les débuts des travaux de la commission Marois-Filâtre, les ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche ont mis en place quatre groupes de travail portant sur le dossier de la mastérisation de la formation des enseignants et sur celui de leur recrutement. Les réunions de ces groupes s'inscrivent dans un calendrier très serré afin que la commission Marois-Filâtre puisse rendre ses conclusions avant le 15 juillet.

Les thèmes de ces groupes sont : la liaison master/concours, les concours premier et second degrés, l'année post concours, les mesures transitoires. Se tient également un groupe sur la revalorisation.

Se pose alors la question de la participation à ces groupes, interrogation parfaitement légitime dans le contexte actuel de lutte que nous connaissons.

Bien des éléments invitent à la méfiance : la structure, le découpage du périmètre et l'intitulé des groupes indiquent manifestement qu'il y a peu de changements à attendre des deux ministères. La durée et la configuration mêmes ne sont pas non plus de bon augure : seules trois séances de trois heures auxquelles sont invités un grand nombre de participants.

Notre expérience passée de ce genre de situations nous incite à une très grande prudence. Les représentants du ministère s'y expriment peu sauf pour essayer de fixer des points de convergence qui ont leur accord ou pour indiquer le rejet de telle ou telle orientation.

Le contexte non plus n'est pas propice à une participation : nous sommes toujours au milieu d'une épreuve de force avec les deux ministères, épreuve dont la réforme dite « mastérisation » est un des enjeux majeurs.

« Groupes de travail » ou audition des syndicats ?

Ces groupes, appelés pompeusement « groupes de travail » ne sont en fait rien de plus qu'une audition de syndicats par le ministère. Ce ne sont pas des lieux de négociation, encore moins d'élaboration en commun d'un projet. Ce sont juste des moments accordés à l'expression de différents points de vue dont le ministère avait jusque là même nié l'existence. Existe-t-il des raisons d'être présent à ces auditions ? La FSU, après discussion en interne, a décidé d'y participer, compte tenu du fait que ces « groupes de travail » ne sont pas une initiative ministérielle, mais **résultent d'une demande de la FSU à laquelle les ministères n'ont répondu favorablement que sous la pression du mouvement**. Si la réponse n'est pas celle attendue, ni dans ses circonstances, ni dans sa forme, elle intervient après que la FSU ait eu l'assurance que les concours 2010 seraient à l'identique de la session en cours.

Le SNESUP est la seule organisation au sein de la FSU à pouvoir porter la parole des formateurs mobilisés dans les IUFM et les UFR, non représentés spécifiquement par les autres organisations participant à ces auditions. Elle est la seule à pouvoir apporter des éléments concernant la formation qui puissent à la fois informer les autres participants à ces groupes, notamment sur des aspects techniques sur lesquels les ministères pourraient se présenter comme les seuls spécialistes.

Une présence sous condition

La FSU a réaffirmé dès la première séance ses doutes sur la façon dont ces groupes de travail ont été conçus. **Elle a demandé que la question de l'année prochaine (mesures transitoires) soit traitée en priorité**. Le ministère a accédé à sa demande en n'habilitant aucune maquette, en créant un nouveau groupe dédié à cette question réuni dès le lundi 5 mai. Concernant la « remise à plat », la FSU a demandé que « tout soit ouvert » (concours, révision des épreuves, etc.), que les projets d'arrêtés sur les concours et les projets de décrets sur les statuts présentés soient revus.

Dans ces conditions, il a été décidé de rester pour participer à ces différents groupes pour exprimer notre point de vue.

Un ministère arc-bouté sur ses positions

Notre présence (dans deux groupes : masters et année transitoire) a permis de faire passer un certain nombre de messages –sans avoir la certitude d'être entendus– qui n'auraient pas été exprimés sans cela, et d'obtenir des informations :

- Sur la présence du concours en M2, le ministère de l'éducation nationale n'a pas bougé. Il a écouté sans entendre, martelant son message à chacune des interventions.
- Sur le maintien de l'année de préparation (mesure transitoire), il fait lanterner ses interlocuteurs en plaçant la deuxième réunion du nouveau groupe tardivement le 13 mai, donnant l'impression de vouloir gagner du temps et de continuer à jouer le pourrissement.
- Il tente de préserver son schéma d'octobre et de mettre en œuvre la réforme, en voulant imposer des stages de 108 heures dès la première année de préparation aux concours (PE1, PLC1, PLP1, CPE1, et même M1 et M2 pour les étudiants concernés par les concours de recrutement). Les stages pouvant être rémunérés en M2 ; l'année post concours passant à 2/3 de service sous prétexte de stages déjà accomplis.
- Les propositions pour le concours de PE restent identiques à celles d'octobre avec l'épreuve de connaissance du système éducatif et la mise en place d'une épreuve unique censée remplacer les épreuves de français, histoire-géographie et arts. Les propositions pour les capes sont assez complexes.
- Aucune avancée sur le rôle des IUFM dans la future formation des enseignants. Nous constatons chez les conseillers ministériels une grande difficulté à prononcer le mot « IUFM ».

Rappelons enfin qu'aucun relevé de conclusion n'a été produit, que bien évidemment aucun accord n'a été signé, et que ces « groupes de travail » n'ont donné lieu à aucune négociation.

Le SNESUP réitère sa demande du retrait de ces projets de réforme d'une manière encore plus forte en conclusion de ces groupes. Et il demande, une fois ce retrait acté, que soient ouvertes des négociations non partisans et non idéologiques sur le dossier de la mastérisation de la formation des enseignants avec une remise à plat complète du dossier.